



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 05 août 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats du commerce extérieur français au premier semestre 2022

Olivier Becht, ministre délégué auprès de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du commerce extérieur, de l'attractivité et des Français de l'étranger, a présenté les résultats du commerce extérieur au premier semestre 2022, publiés ce vendredi 5 août par la direction générale des Douanes et la Banque de France.

Forte d'excellents résultats dans les services et du maintien de son attractivité, la France s'inscrit toutefois dans la tendance générale d'une dégradation du solde commercial en Europe. Cette dégradation tient essentiellement à l'alourdissement de la facture énergétique dans le contexte de l'agression russe en Ukraine et de l'impact de la pandémie sur les secteurs clé de l'aéronautique et du tourisme pour nos exportations. Les parts de marché mondiales de la France, stables depuis une dizaine d'années, ont ainsi légèrement reculé entre 2019 et 2021 du fait de la pandémie avant de se stabiliser au premier trimestre 2022.

Selon Olivier Becht, ministre délégué auprès de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères, « dans un monde très perturbé depuis l'agression de l'Ukraine par la Russie, la France connaît le même sort que les principaux pays de l'Union européenne : tous voient leur solde commercial se dégrader depuis le début de l'année 2022 du fait de l'explosion des prix de l'énergie. Mais, dans le même temps, la résilience de notre économie se confirme : les excédents sectoriels se consolident, l'excédent de services bat des records et la France reste le pays le plus attractif d'Europe. Le contexte de crise nous oblige à nous mobiliser davantage pour soutenir nos entreprises à l'export, notamment les PME et les ETI,

grâce au collectif de la Team France Export. J'effectuerai moi-même un travail de terrain, un « porte à porte » pays par pays, pour promouvoir nos entreprises. Ma priorité sera de garantir, dès l'origine, les débouchés exports de nos filières stratégiques et d'attirer en France tous les talents et les investissements dont nous aurons besoin. Sous l'autorité de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères, j'entends mettre cette diplomatie économique offensive, qui s'appuiera sur notre réseau diplomatique et nos opérateurs, au service de notre souveraineté, industrielle, numérique et énergétique, et contribuer ainsi au succès de France 2030. »

Malgré des perspectives 2022 dynamiques en matière d'échanges mondiaux (+4% selon le FMI), le commerce extérieur reste pénalisé par un contexte international particulièrement défavorable, avec, depuis le début de l'année, la révision à la baisse des prévisions de croissance des échanges et la révision à la hausse des prévisions d'inflation. L'actualité internationale du premier semestre 2022 a accentué les difficultés d'approvisionnement et de débouchés. Dès lors, l'UE mène une politique commerciale proactive pour ouvrir les marchés étrangers, sécuriser et diversifier nos approvisionnements ainsi que protéger nos entreprises contre les pratiques déloyales internationales.

Dans ce contexte, selon la direction générale des Douanes, nos exportations de biens poursuivent néanmoins leur reprise et sont en hausse à 285 Md€ au premier semestre 2022, dépassant désormais largement leur niveau d'avant crise (+13 % par rapport au second semestre 2019). Le tissu entrepreneurial de notre appareil exportateur a fait preuve d'un grand dynamisme. **Le nombre d'entreprises exportatrices approche en effet les 139 000 fin mars 2022, au-delà du record établi en 2021.**

Les importations sont également très dynamiques, à 356 Md€ (+26 %). **Sous l'effet de l'explosion des prix de l'énergie, la facture énergétique atteint un nouveau record, passant de 27 Md€ au 2nd semestre 2021 à 48 Md€ au 1^{er} semestre 2022.** Cette facture entraîne une forte dégradation du solde commercial des biens à -71 Md€ au 1^{er} semestre 2022, contre -51 Md€ au semestre précédent et -30 Md€ au second semestre 2019. En revanche, hors énergie et matériel militaire, le solde se stabilise à environ -36 Md€.

Au niveau sectoriel, les exportations ont fortement cru en sortie de crise pour les produits agricoles et agroalimentaires (+24 % par rapport au second semestre 2019), le secteur textile (+26 %) ou les produits pharmaceutiques, chimiques, parfums et cosmétiques (+22 %). Toutefois, d'autres secteurs majeurs restent largement pénalisés, à la fois par les suites de la crise Covid, mais également en conséquence de l'agression russe de l'Ukraine qui a accentué la perturbation des chaînes d'approvisionnement. Les exportations aéronautiques restent largement en-deçà de leur niveau du second semestre 2019 (-34 %), comme les exportations automobiles (-8 %), dans une moindre mesure.

Dans la majorité des régions du monde, nos exportations ont dépassé leur niveau d'avant crise. **L'Union européenne est de loin la première contributrice au rétablissement de nos exportations** (+22% entre le 2nd semestre 2019 et le 1^{er} semestre 2022), marquant la résilience de nos échanges avec nos partenaires européens. Dans une moindre mesure, nos exportations ont également bénéficié de la demande des Etats-Unis (+15 %). Enfin, conséquence de l'efficacité des sanctions contre la Russie et de la diversification

progressive de nos importations énergétiques, nos échanges avec la Russie reculent sensiblement (environ -30 % entre février et juin 2022).

Selon la Banque de France, l'excédent des services atteint un record historique au premier semestre 2022 à +34 Md€ contre +23 Md€ au semestre précédent et +13 Md€ au second semestre 2019. Les exportations de services progressent à 156 Md€ soit +13 % par rapport au semestre précédent et +17 % par rapport au second semestre 2019. Elles sont tirées par les exportations de services de transport (40 Md€, +20 % par rapport au semestre précédent) et par celles des services de voyages (27 Md€, +32 %) qui confirment leur embellie en dépassant, depuis le mois de mai, leur niveau d'avant crise. Les exportations de services financiers contribuent également à l'excédent des services (+ 8 Md€, +20 %).

Notre compétitivité-coût reste orientée favorablement sur la période (+5,7 % entre fin 2017 et début 2022 par rapport aux pays de l'OCDE), grâce aux mesures prises depuis le début du précédent quinquennat. **L'année 2022 marque la poursuite de l'accompagnement à l'export des entreprises par la Team France Export**, un dispositif qui prouve ainsi sa pertinence et sa résilience, avec plus de 27 000 entreprises accompagnées depuis 2018.

Face à la crise, le gouvernement a en outre mis en œuvre des mesures spécifiques de soutien à l'export, qui ont montré leur efficacité tel le « volet accompagnement export » du plan France Relance, axé principalement sur les PME-ETI, et prolongé jusqu'à fin 2022 par le plan de résilience. Au 30 juin 2022, ce sont 12 496 chèques relance export et 1 354 chèques relance VIE qui ont bénéficié à près de 8 000 PME et ETI. Ce sont aussi des crédits pour le financement d'outils numériques de prospection, comme la création de e-vitrines sectorielles sur lesquelles plus de 4 100 entreprises ont été référencées.

La France a su se rendre toujours plus attractive pour les investisseurs étrangers. Elle est restée en 2021 pour la troisième année consécutive le premier pays européen d'accueil de projets d'investissements étrangers (dernier classement Ernst & Young). Avec 1 222 projets recensés en 2021, la France établit un nouveau record européen en la matière, dans une Europe qui n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant crise. **L'année 2022 s'annonce très prometteuse avec déjà 6,7 milliards d'euros investis et 4 000 emplois pérennes.** Le plan France 2030, doté de 54 Md€, contribuera à renforcer la compétitivité et donc l'attractivité de la France, ainsi que l'internationalisation de notre économie.

CONTACTS PRESSE

Cabinet d'Olivier Becht
01 43 17 73 20
presse.comext@diplomatie.gouv.fr